

# VACCINATION COVID-19



Vous souhaitez vous faire vacciner ?

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui  
auprès de votre service de santé au travail



Renseignez-vous auprès de votre médecin du  
travail pour connaître les conditions.

Vous devez être volontaire  
et avoir plus de 18 ans.

→ Un seul numéro

02 99 38 96 11



Un RDV vous sera proposé au  
**centre de Rennes**



Salarié(e), c'est vous et vous seul(e), qui pouvez prendre rendez-vous  
auprès du Service de Santé au Travail.

Vaccination avec le vaccin Moderna, AstraZeneca ou Janssen.

**La vaccination contre la Covid-19 n'est pas obligatoire et résulte du libre choix de chacun.**

Le recueil du consentement se fait dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins du travail,  
dans le respect du secret médical.

La liste des publics ciblés évoluera en fonction des directives sanitaires nationales.

Santé et Prévention BTP 35 - Juin 2021\_V5 - Crédits: fr.freepik.com

# VACCINATION COVID-19



Vous souhaitez vous faire vacciner ?

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui  
auprès de votre service de santé au travail



Renseignez-vous auprès de votre médecin du  
travail pour connaître les conditions.

Vous devez être volontaire  
et avoir plus de 18 ans.

→ Un seul numéro

02 99 38 96 11



Un RDV vous sera proposé au  
**centre de Rennes**



Salarié(e), c'est vous et vous seul(e), qui pouvez prendre rendez-vous  
auprès du Service de Santé au Travail.

Vaccination avec le vaccin Moderna, AstraZeneca ou Janssen.

**La vaccination contre la Covid-19 n'est pas obligatoire et résulte du libre choix de chacun.**

Le recueil du consentement se fait dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins du travail,  
dans le respect du secret médical.

La liste des publics ciblés évoluera en fonction des directives sanitaires nationales.

Santé et Prévention BTP 35 - Juin 2021\_V5 - Crédits: fr.freepik.com